

Institut de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le

18

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Rapport

Sur les travaux des pensionnaires
de l'Ecole de France, à Rome,
pendant l'année 1851.

Peinture

Les travaux de MM. les pensionnaires exigent tous les ans, de notre part, une sérieuse attention; et si nous sommes sévères dans nos jugements, c'est qu'il importe de ne jamais laisser déchoir l'Ecole de Rome du rang élevé où depuis longtemps elle s'est placée.

En disant la vérité tout entière à des hommes qui méritent déjà, par leur talent, toute la sollicitude de l'Académie, nous remplissons rigoureusement notre devoir.

M. Leneuvre
A^e Année.

Fragment d'après le jugement dernier de Michel-Ange, à la Chapelle

Chapelle Sixtine.

Un grand sentiment du maître se fait remarquer dans cette copie, l'une des meilleures qui aient été faites. Bien que le contour soit étudié avec beaucoup de précision et de finesse, on pourrait désirer pour la parfaite imitation de l'original, qu'il fut généralement plus accentué.

Quant au ton général, qui a dû noircir un peu, sous l'influence du temps, nous ne pouvons qu'approver l'auteur de cette copie, de l'avoir reproduit avec une exactitude religieuse; principe dont on ne devrait jamais s'écartez.

Nous croyons devoir dire que le procédé de peinture à la cire, employé pour faire cette copie, rend parfaitement la fresque.

Vision de Saint-Jean (Apocalypse)

Esquisse peinte.

Ce sujet s'est présenté à l'artiste avec assez de bonheur pour lui permettre de faire usage de tous ses moyens, qui sont: l'imagination, une bonne entente de la disposition des différents groupes qui doivent former l'ensemble d'une grande composition, un bon sentiment du caractère.

Les observations de la commission n'ont porté que sur la confusion des plans, résultant de la monotonie et de la faiblesse du ton, défauts qui peuvent être attribués au procédé employé, lequel, sans offrir autant de ressources que l'huile, permet néanmoins plus de vigueur, d'éclat et d'harmonie que n'en présente l'esquisse. La partie inférieure de cette esquisse mérite surtout ce reproche, et bien qu'elle soit dans l'ombre, on aurait pu mieux y lire les objets.

Ces deux ouvrages, que la section regarde comme satisfaisants, forment ensemble l'envi de M. Lenepeu.

M. Boulanger.

2^e Année

Super flumina Babylonis.

L'autour de ce

L'auteur de ce tableau ne s'est pas pénétré de la grandeur de son sujet; s'il en avait compris la poésie, il aurait sans doute répandu plus de tristesse et de gravité dans cette composition, dont les figures manquent d'expression et n'offrent aussi qu'un arrangement bizarre. La section se vint avec regret dans l'obligation de signaler encore un manque de style et de naturel, qui aurait pu racheter une partie des défauts. L'exécution dure et sèche, et l'absence d'harmonie du ton général, mettent cet envi au dessous des espérances que M. Boulanger avait fait concevoir à l'Académie.

Pourtant, si faible qu'il puisse être un éloge, après ces observations, nous ne devons point l'omettre: les pieds et les mains sont des études difficiles, et M. Boulanger s'y est appliqué avec succès.

Les dessins qui devaient compléter l'envi de M. Boulanger, n'étant pas arrivés à l'époque du rapport, la section n'a pu en rendre compte.

M. Bourguereau

3^e Année

Daphné

(figurines d'étude)

La figure principale de ce tableau, est généralement d'un bon dessin et d'une bonne couleur. La tête a du caractère, les jambes sont un peu faibles pour la partie supérieure; le pied droit s'attache mal à la jambe. Le torse, le bras, la jambe gauche sont bien exécutés.

Il est à regretter que l'ajustement des draperies manque de goût, surtout dans celles de la jeune femme de droite, les plis de sa robe, dans l'ombre, ont par trop faiblement accusés.

Ce tableau, dont le sujet, il faut le dire, est insignifiant par lui-même, pâche encore par un effet qu'on aurait voulu voir mieux entendu.

Les juifs conduits en captivité à Babylone.

(esquisse peinte)

Il ne suffit pas, dans une grande composition comme celle-ci, qu'il y

qu'il y ait des groupes bien ordonnés, des épisodes intéressants; si les plans sont confus, manquent de masse et ne se détachent pas suffisamment les uns des autres, on n'arrivera pas à un ensemble satisfaisant. Quelques lignes des fonds de cette esquisse sont heureuses, nous ne pouvons en dire autant pour la faible disposition des figures renversées du premier plan.

Ainsi que nous croyons l'avoir fait entendre, cette esquisse n'est pas heureusement comprise d'effet, ou plutôt l'effet n'en est pas assez décidé. Nous engageons M. Bouguereau à porter son attention sur cette partie très essentielle d'un tableau.

Idylle

(Tableau de petite dimension)

Nous trouvons dans ce tableau un sentiment fin de la nature, une naïveté et une grâce tout-à-fait convenable au sujet. La figure du jeune homme est d'un bon choix de dessin, et d'une couleur vraie. Il est triste que le fond ne se compose pas heureusement avec les figures, il y a là, une tache que l'auteur, avec un peu de réflexion, aurait pu facilement éviter.

M. Bouguereau qui a fait le travail de troisième année, dans la première de son séjour à Rome, dorme, par le sentiment de vérité qu'on trouve dans ses ouvrages, des espérances que ne peuvent en rien diminuer les observations que nous avons pu faire, et nous permet, même, de croire qu'il remplira encore plus dignement le temps qui lui reste à faire de son pensionnat.

M. Baudry.

1^{re} Année

Thèse dans le labyrinthe.

Le mouvement de cette figure héroïque est bien compris, la tête a de l'expression, la couleur est vraie, et l'effet général du tableau est satisfaisant. Mais le dessin dans son ensemble manque complètement de ce beau caractère qu'exige le sujet;

et

et l'exécution, énergique sans doute, laisse voir par trop d'incorrection.

Dans aucun cas la main ne doit l'emporter sur la réflexion; et M. Baudry, qui a beaucoup de chaleur dans l'exécution, fera sagement d'en régler les élans; peut-être aussi aurait-il bien fait de consulter ses forces, avant d'entreprendre un thèse.

L'envoi des dessins de M. Baudry (un pendantif de la farnesine et le faune au chevreau) nous le disons à regret, ne répond pas à ce que l'Académie est en droit d'attendre de ce genre d'étude.

Paysage historique

A. Lecointe

2^e Année

Etude de côte marine.

L'aspect général de ce tableau est lourd, les fonds surtout manquent d'air, l'arbre principal est d'une forme malheureuse; cependant l'exécution dans quelques parties ne manque pas d'intelligence, et la figure mérite particulièrement des éloges.

Les deux figures peintes d'après nature, entrant dans les obligations du pensionnaire, ont une grande naïveté, et beaucoup de vérité comme couleur.

M. de Curzon.

3^e Année

Vue de l'ostium.

Cette composition, dont le premier motif, pris sur nature, est si heureuse, que l'auteur se plaît à en louer les lignes et le style sans restriction.

Il n'en est pas de même de la couleur, elle est en général monotone; toutefois, le ciel ne manque ni de lumière ni de légèreté de ton.

Lac

Les premiers plans entièrement dans l'ombre, perdent de leur intérêt, parce qu'ils sont dépourvus de puissance et de relief.

M. de Curzon a complété son envoi par deux figures de bergers observant les astres, cette étude est faite avec beaucoup de finesse. La section a remarqué avec plaisir les efforts et les progrès de M. les paysagistes dans l'étude de leurs figures.

Excepté les deux dessins que devait envoyer M. Boulanger, et dont la section n'a pu rendre compte à l'Académie, M.M. les pensionnaires ont tous rempli avec exactitude leurs obligations, et, sous ce rapport, nous n'avons que des éloges à leur adresser.

Sculpture

M. Maillet

5^e Année

M. Maillet pour le travail de ses cinquième et dernière année, a exécuté un groupe en marbre représentant Agrippine et Caligula.

L'aspect de ce groupe produit de l'impression, sur ensemble offre des lignes graves. La tête de l'Agrippine est d'un beau caractère, d'une expression juste, elle se présente de face, inclinée en avant, pleine d'inquiétude et de tristesse, et ses bras maternels ont à peine la force de soutenir son enfant, tant sa préoccupation est douloureuse.

Les profils de ce groupe sont heureux, surtout le profil droit, dont les lignes sont simples, se pondèrent bien et donnent à cette partie de la noblesse et de la grandeur.

En général, l'ajustement de la figure d'Agrippine est heureux, la partie supérieure de la tunique est exécutée avec talent et sentiment, les plis sont pleins de souplesse et de variété, principalement ceux qui recouvrent la gorge, le bras, ainsi que le dos de cette statue.

On ne

peut malheureusement accorder les mêmes éloges à la manière dont le manteau est exécuté. Il semble que l'auteur ait oublié tout-à-coup le guide sur qui le conduisait à la vérité ! Il tombe dans un style de convention par les lignes et par la forme, les plis deviennent maigres, guindés et secs. Cependant vers le dos, à la partie inférieure de cette figure, ils sont d'un agencement plus heureux ; ils sont plus vrais et plus grassement modelés, de même que la partie du manteau qui recouvre le bras gauche.

Le bras droit est rond, manque de plans et de grandeur dans ses contours, la main n'est pas exécutée avec assez de souplesse ; elle ne s'appuie pas, n'entre pas assez dans les chairs de l'enfant qu'elle supporte. La tête de l'enfant est d'une bonne expression, bien modelée, mais la partie inférieure du torse, ainsi que les cuisses, est lourde de forme et de proportion. La section engage M. Maillet à étudier de nouveau avec soin les parties de son groupe, qui ont paru défectueuses, et elle applaudira entièrement à une œuvre qui terminé d'une façon remarquable, les envois de ce jeune artiste.

Cependant, malgré ces éloges, la section croit devoir dire que l'exemple donné par M. Maillet, d'un travail où le nud n'est pas la partie dominante, ne doit pas toujours être suivi. L'étude du nud étant la base fondamentale de l'art, dans le dernier travail du pensionnaire, travail qui doit être, pour ainsi dire, le complément des études sérieuses et élevées qu'il a à faire, il est nécessaire qu'il fasse choix d'un sujet où les draperies ne deviennent pas la partie principale, quoiqu'il ne faille pas négliger ce côté de l'art, qui nécessite tant de grâce et de goût.

M. Perraud
4^e Année.

Oreste après son parricide est assisté par sa sœur Electre.
(esquisse ronde de bronze)

L'aspect de cette esquisse est sculptural, les lignes ~~en~~ sont bien agencées, les personnages se groupent heureusement; mais il y manque ce sentiment dramatique que réclamait un tel sujet. La figure de l'Electre est ajustée avec goût: on aurait désiré cependant, que cet ajustement fut d'un style plus grec, et que ce groupe ne fut pas dépourvu d'accessoires qui auraient aidé à en faire comprendre le sujet.

M. Thomas

3^e Année.

Daphnis. (figure ronde bosse en plâtre).

Il semble qu'en choisissant ce sujet, M. Thomas se soit proposé pour but de représenter un type de grâce, de jeunesse et de naïveté: tel n'est malheureusement pas le type de sa statue, l'aspect en est peu agréable. Elle est exécutée sans goût, d'une étude lâchée, et reproduit une statuette qui n'a aucun rapport avec le sujet.

La tête est maigrement modelée, sans beauté et sans expression: les bras ne sont pas d'une nature homogène; celui qui s'appuie sur la hanche est d'une forme lourde et coupe le torse par sa ligne verticale d'une façon désagréable; l'autre est mal étudié et pend disgracieusement. Le tronc de l'arbre sur lequel la figure s'appuie a trop d'importance, et la draperie enroulée vers sa partie supérieure est ajustée avec affectation. Cependant, quelques morceaux de cette statue sont modelés avec vérité.

Mais si la section, par intérêt pour M. Thomas, a dû être sévère dans le jugement qu'elle vient de porter sur ce travail, elle a, en compensation, des éloges à donner à une esquisse bas-relief, et à une tête d'étude du même auteur.

La section remarque que M. Thomas, ne s'est point conforme au règlement, qui exige une tête d'étude, exprimant un sujet, et non simplement une tête modelée d'après nature. Cette tête d'étude de M. Thomas a un mouvement gracieux, une expression vraie, le

caractère

caractère individuel en est saisi avec esprit et sentiment; le masque est modelé avec finesse et avec grâce; on regrette seulement que le col soit lourd et disproportionné avec la tête, dont la coiffure est heureuse.

Joseph racontant des songes à ses frères.

Cette esquisse est remarquable par sa bonne disposition, son heureuse symétrie, il s'y trouve des figures qui se groupent avec originalité, et dont le geste ne manque pas d'expression; généralement, elles sont bien attenues au récit de Joseph. La section tout en louant les heureuses intentions de cette esquisse, trouve beaucoup à blâmer dans la proportion de ces figures, qui sont courtes, lourdes, bizarrement ajustées, et dont les têtes sont coiffées d'une manière grotesque.

M. Thomas doit se garder de tomber dans le faux goût, dans la manière, en un mot dans la sculpture fantastique. La statuaire a ses lois, ses principes, la haute tradition des grands maîtres, tradition qui ne doit jamais être oubliée.

M. Guimery.

1^e Année.

Victoire. (bas-relief en plâtre).

Sous ce titre, M. Guimery a représenté un guerrier après le combat, s'avancant victorieux vers sa femme et son enfant.

Un sentiment vif et vrai n'a point guidé l'auteur dans la conception de son sujet; ses personnages sont froids, aucune passion ne les anime; on ne sent là, ni élan, ni émotion, ni élancement. Le rapport de l'exécution, l'artiste n'a pas été plus heureux; le caractère de la tête du principal personnage n'est pas compris et ne rappelle pas assez ce type puissant de l'art romain.

Le modèle de cette figure est égal, il y manque de ces plans fermes, accentués, qui font bien comprendre la partie osseuse du corps humain et qui en déterminent les grandes divisions.

La figure de la femme ne porte pas; le bras qui s'appuie sur la poitrine de l'homme est rond, sans plans, et la main manque de

de beauté.

Les plis du manteau de cette figure n'appartiennent pas toujours à la même nature d'étoffe, ils sont, dans plusieurs parties, raides et secs; dans d'autres, ils sont mous, ronds, et trop uniformes dans les lignes qu'ils décrivent. Presque partout, ces plis manquent de vérité. On dira pourtant accordes quelques élégies à la manière souple dont est modelé l'enfant, qui se trouve d'ailleurs si malheureusement placé.

Si M. Gumery avait cherché à connaître, à comprendre par les beaux exemples que l'art antique nous a laissés, ce qui constitue la beauté, et la belle disposition d'un bas-relief, son œuvre eût été moins vulgaire d'aspect, il y aurait eu plus de vérité et de chaleur dans le geste de ses personnages, enfin une meilleure entente de plans, et des formes plus élevées.

Architecture.

M. Normand.

4^e Année. (1850)

Avant de tendre compte des ouvrages envoyés par M. M. les pensionnaires architectes de l'école de Rome, pour l'année 1851, nous devons vous entretenir de la restauration des monuments du Forum romain, situés au pied du Vicus Capitolinus, dont M. Normand a fait choix pour son travail de 4^e année, et qui, aux termes des règlements devait être adressé l'année dernière à l'Académie. Nous connaissez, M. M. les motifs indépendants de la volonté de M. Normand, qui l'ont empêché de satisfaire à cette obligation. Ils vous ont été exposés, et vous les avez jugés de nature à être admis. Un plan général de l'état actuel des monuments en question avait pu seul parvenir à temps pour faire partie de l'exposition et bien que dès lors, il dut faire pressentir tout ce que promettait le complément de ce travail, la

section

section s'était trouvée dans la nécessité d'en ajourner l'examen jusqu'à l'époque où son ensemble pourrait lui être soumis.

Ce pensionnaire a tenu la promesse qu'il avait faite de le produire avant l'exposition de cette année et nous pouvons dire avec satisfaction que l'Académie n'aura pas perdu pour attendre, car le travail de M. Normand se compose de 21 beaux dessins et d'un volumineux mémoire. Douze de ces dessins comprennent les plans, élévations et coupes de l'état actuel des édifices. Sept en présentent la restauration et deux contiennent des détails. Le mémoire est plein de recherches du plus haut intérêt, classées avec autant de méthodes que de clarté. Il est divisé en quatre parties;

La première est un exposé de l'ensemble du Forum;

On trouve dans la deuxième, l'histoire et la description des monuments, ainsi que les preuves à l'appui de leur restauration;

La troisième est la conclusion des parties qui précèdent;

Et la quatrième donne l'explication des dessins.

Quant aux monuments reproduits par les dessins de M. Normand, Ce sont:

1^e. La basilique Julia;

2^e. La colonne de Phocas;

3^e. L'arc de Septime-Sévère;

4^e. La tribune aux harangues;

5^e. La prisa Mamertine;

6^e. Le temple de la Concorde;

7^e. Le temple de Vespasien, précédemment connu sous le nom de temple de Jupiter tonnant;

8^e. Le temple aujourd'hui nommé de Clartume, que l'on a longtemps et à tort,

appelé temple de la Concorde;

9^e. Le portique des douze dieux;

10^e. et enfin, le tabularium.

Cette simple nomenclature suffira pour faire comprendre qu'elle est l'importance d'un tel travail. Nous l'avons examiné dans toutes ses parties avec le plus grand soin, et nous avons remarqué de quelques points pouvant paraître contestables, ils ne portaient, en général, que sur des détails d'un intérêt très secondaire, pour lesquels, en l'absence de tout vestige, et faute des renseignements nécessaires, qu'il est impossible de se procurer dans les auteurs anciens, M. Normand s'est trouvé réduit à

réduit à des conjectures ou à des suppositions qui peuvent être interprétées de différentes manières; mais nous devons nous hâter de dire, quant à l'ensemble de ce beau travail, qu'il n'est digne que d'éloges. On y remarque surtout l'habileté avec laquelle est rendu l'état actuel des édifices et l'unité de caractère qui distingue leur restauration.

M. Normand a choisi l'époque de la fin du règne de Septime Sévère comme étant celle qui compte la plus grande quantité des monuments dont les ruines existent encore dans la partie du Forum romain qu'il s'est proposé de reproduire.

C'est à l'aide des textes de l'antiquité et des auteurs modernes, auxquels M. Normand a emprunté de nombreuses et intéressantes citations, qu'il a justifié diverses parties des restaurations qu'il présente. Il a également consulté les inscriptions, les médailles et les bas-reliefs antiques. En un mot, il n'a rien négligé de ce qui pouvait répandre quelque lumière sur son travail.

Mais c'est principalement aux fouilles qu'il a fait faire et aux sérieuses investigations auxquelles il s'est livré, que M. Normand doit d'avoir pu interpréter et restituer de la manière la plus satisfaisante plusieurs parties intéressantes de quelques uns des édifices compris dans son travail. Nous citerons particulièrement le temple de Vespasien, la basilique Julia, dont il a pu déterminer la forme et les dimensions, au moyen de quelques fragments de constructions et des riches compartiments du dallage en marbre de diverses couleurs; la tribune aux harangues, qu'il a retrouvé de la manière la plus probable, d'après le peu de ruines qui en existent encore, d'après ce que de récentes publications nous en ont déjà fait connaître, et principalement d'après le bas-relief de l'arc de Constantin, qui représente cette tribune.

Nous pourrions encore citer beaucoup d'autres points qui ont également fixé notre attention, et nous nous plairons à reconnaître tout le parti qu'il est parvenu à tirer des précieux documents rassemblés par ses soins et dus à sa persévérance, à travers les obstacles de tout genre qu'il a dû surmonter.

La section ne fait donc que rendre justice à M. Normand, en lui payant ici le tribut d'éloges qu'il mérite.

5^e Année. (1851)

M. Normand, pour sa cinquième année, devait, suivant le règlement, le projet d'un monument public conforme aux usages de la France; les dessins doivent être terminés et présenter les plans, coupes et élévations; plus les détails convenables

convenables, tant pour la clarté des idées que pour la construction.

Ce pensionnaire présente le projet d'un cimetière public, pouvant être placé près de Paris; il serait disposé à l'imitation de ceux de Rome, Naples, Bologne et Pise.

Il contiendrait de vastes portiques, sous lesquels des caveaux seraient pratiqués pour recevoir les sépultures, à l'extrémité serait une chapelle.

Le projet de M. Normand présente une première enceinte formée par des galeries ou portiques, une seconde enceinte, placée au centre, serait destinée à recevoir les monuments honorifiques élevés à la mémoire des hommes illustres. La Chapelle est située sur la partie la plus élevée, de manière à être vue de toutes les parties du cimetière.

La disposition de ce projet est vaste, bien entendue, elle répond aux dimensions d'un semblable édifice, et l'on ne peut que louer M. Normand de s'être imposé un programme conforme à l'esprit du règlement. Il y a du mérite dans l'idée développée dans le plan et dans les élévations; mais, la section a remarqué avec regret le caractère donné à la chapelle, soit en élévation, soit en coupe, les proportions et le style n'en sont pas heureux et il n'y a aucune harmonie avec le reste du projet.

La section fait remarquer aussi que M. Normand ne s'est pas conformé entièrement au règlement, qui demande pour le projet, des études développées et des détails de construction, afin qu'il soit possible d'apprécier exactement toutes les parties de la composition.

Le projet, et les pensionnaires doivent bien se pencher que le projet de 5^e année est le travail le plus important qu'ils puissent faire en Italie; il fait connaître le mérite de l'architecte et les avantages qu'il a pu retirer de l'étude des beaux-mémoires de toutes les époques. Il faut que les projets qu'il compose, soient étudiés dans toutes les parties de manière à faire connaître qu'il est capable non seulement d'inventer une belle disposition, mais encore, il faut qu'il puisse savoir donner tous les détails de la construction, afin que l'exécution réponde à son invention.

M. André.

• 4^e Année

M. André pour son travail de quatrième année devait, conformément au règlement, la restauration d'un monument antique à son choix. Pour ce travail, qui appartient au gouvernement

gouvernement et qui est destiné à augmenter la précieuse collection des restaurations faites par les pensionnaires architectes, M. André a pensé qu'il y avait grande importance à bien faire ce choix, et la section ne peut qu'applaudir à cette bonne intention, puisqu'elle a eu pour résultat de donner à l'Académie le temple de Thésée à Athènes qui est un des plus parfaits monuments de l'antiquité grecque, et par conséquent un des plus beaux sujets d'étude qu'un pensionnaire puisse se donner.

L'envoi de M. André se compose de neuf dessins présentés à une grande échelle, sur quatre grandes feuilles où l'on voit en parallèle, l'état actuel de la partie du monument représentée à côté de la même partie restaurée; cette manière de présenter d'aussi belles études a paru d'autant plus louable à votre section qu'à ces études graphiques est joint un long et très judicieuse mémoire qui en explique toutes les parties et qui ajoute par là un haut intérêt à cet important travail.

Toutefois, la section qui voudrait n'avoir que des éloges à donner à M. André, et qui se trouve heureuse de n'avoir pour ainsi dire que cela à faire, relativement à ce qu'il produit aujourd'hui, se voit cependant obligée de faire remarquer à l'Académie que ce travail, tout considérable qu'il soit n'est pas complet, M. André le dit dans son mémoire, et promet de le compléter; en effet la section n'y a pas trouvé les détails en grand de tous les profils, certains détails nécessaires à l'intelligence des ensembles, et particulièrement une coupe transversale sur le naos du temple, qui en ferait mieux comprendre la partie découverte et l'arrangement du chœur, dont elle est couronnée, arrangement qui n'est pas suffisamment expliqué par la coupe longitudinale.

M. André, prenant en considération les observations faites l'année dernière par l'Académie, au sujet des temples hypothétiques a fait à propos de son travail, des études sur ce point important. Ses recherches à ce sujet sont louables et judicieuses en grande partie, mais s'il a fait faire un pas à la question, nous ne croyons pas qu'il ait complètement atteint le but; nous pensons bien avec lui que les temples renfermaient en outre beaucoup d'objets précieux, devaient être éclairés; mais que l'indique dans sa restauration, c'est là ce que la simple raison ne peut admettre; et lorsque parmi les autorités qu'il invoque en cette occasion, il cite comme la principale, le temple d'Apollon à Phigalie, dont le pavement intérieur est parfaitement conservé,

nous

nous pensons que ce pavé au contraire prouve contre son opinion et démontre bien clairement que le temple n'était pas découvert; car s'il l'eût été, ce pavé, par sa disposition aurait formé dans tout le Naos un bassin, où l'eau des pluies aurait constamment séjourné, puisqu'il n'y a pas trace de moyens d'écoulement. Nous ne voulons pas pour cela dire que le temple n'était pas éclairé; nous n'avons pas ici la prétention de résoudre un problème sur lequel les anciens auteurs ne s'expliquent pas suffisamment, mais nous nous bornons à le soumettre à l'étude de M. André, les pensionnaires, en appelant encore sur ce point toute leur sollicitude.

Un dernier point important parmi tous ceux dont s'est occupé M. André dans son travail, est celui de la couleur et des peintures murales dont étaient décorés les temples grecs, et particulièrement le temple de Thésée. Son avis à cet égard, et nous sommes d'accord avec lui sur ce point, est que les temples grecs, à quelques exceptions près, étaient peints, cela ne peut plus faire de doute, et que les peintures dont ces temples étaient ornés, datent de leur origine, et même des plus beaux temps de l'art, cela est aussi incontestable, n'en eut on pour preuve, que le temple de Thésée, dont nous nous occupons ici, le seul point sur lequel il soit encore permis de différer d'opinion aujourd'hui, est l'importance et l'étendue de ces peintures, et l'intensité des tons dont elles étaient composées. Les recherches judicieuses de M. André à ce sujet, les observations qu'il a puissées à bonne source, et particulièrement dans le monument dont il a envoyé la restauration, nous sembleraient à l'eût sous tous les rapports si ces couleurs, dans ses dessins, n'étaient présentées avec une intensité qui paraît discordante, surtout avec l'opposition que fait son architecture aussi évidemment colorée sur le fond blanc du papier, qui est loin de donner l'harmonie que devait produire avec les peintures, le ciel bleu de la Grèce.

M. André applique un ton jaune à l'ensemble de l'édifice, pour l'harmoniser avec les peintures de détail, et justifie cette application, en disant que ce ton jaune transparent n'était qu'une espèce de patine légère qui laissait toujours le mur apparaître malgré la couleur.

Quant aux peintures historiques, dites murales, dont était décoré l'intérieur du temple, et qui suivant l'ancianité, se composaient de trois grands tableaux peints par Akien, M. André connaît les dissidences d'opinion qui se sont produites au sujet de la manière dont ces tableaux ont été exécutés, fait des réserves personnelles à cet égard; toutefois, d'après les autorités qu'il trouve dans d'autres monuments et d'après l'état des parements des murailles où devaient être les peintures, tels quels sont piqués, comme cela se pratique encore aujourd'hui sur les murs auxquels ont veut appliquer des enduits, il pense que ces peintures étaient faites sur enduits; moyen que, indépendamment des observations ci-dessus, satisfait au caractère monumental qu'ils devraient avoir.

En résumé le

En résumé, le travail de M. André nous a paru digne de louanges, et la section ne doute pas que ce pensionnaire, en y ajoutant le complément qu'il doit donner, n'atteigne le but qu'il s'est proposé, celui de faire un travail fructueux pour lui tout en se rendant digne de l'approbation de l'Académie.

M. Garnier,

3^e Année.

Temple de Sérapis.

Le pensionnaire doit pour son travail de troisième année, quatre études de détails, au quart de l'exécution, et, de plus, y ajouter une portion, soit de l'édifice antique d'où ces détails sont pris, soit de tout autre édifice antique de son choix, en indiquant les proportions et en faire connaître la construction.

M. Garnier a envoyé pour sa troisième année un travail sur le temple de Sérapis à Burziolegon sept feuilles de dessin, dont quatre présentant les détails qu'il a pu recueillir, et trois sur l'ensemble de l'édifice.

Le premier contient la base des colonnes du grand ordre et quelques fragments; Le second le profil de la corniche du grand ordre, restauré d'après les fragments; Le troisième la base et les détails du portique; Le quatrième une feuille d'autres fragments; Ces quatre dessins au quart de l'exécution.

Les trois autres, sont: 1^o le plan de l'édifice dans son état actuel; 2^o une coupe transversale, aussi dans son état actuel; le 3^o présente un plan général du même état sur une plus petite échelle, avec les constructions modernes; plus une coupe longitudinale, indiquant le niveau des eaux, au moment où M. Garnier a fait son travail.

M. Garnier a fait un choix heureux en s'arrêtant à reproduire un édifice antique, intéressant à plusieurs égards, et qui a fixé l'attention de tous les architectes qui l'ont examiné, tant par son mérite que par sa situation particulière; en effet, contre son état de richesse on est menacé de voir disparaître dans un temps plus ou moins éloigné, par l'affaissement du sol. Reja toute l'étude de l'intérieur est submergée, sauf le plateau circulaire du centre.

Les quatre premières feuilles présentant les détails et fragments qu'il a pu recueillir, ont servi à établir la corniche de l'établement du grand ordre, la base de la colonne de ce grand ordre, enfin la base et les détails du petit ordre du portique. Peut-être pourra-t-on avouer que tous ces objets, d'une autre, quelque fragment, l'ont été et qu'ils peuvent pas être utilisés pour l'édifice punique, mais il a été de l'ordre d'exploitation, lors de la destruction du palais des échanges à Modène, y a environ 100 ans.

L'œuvre, si elle était possible que l'ordre, enfin la base et les détails du petit ordre du portique, pourraient servir à l'édifice punique, mais il a été de l'ordre d'exploitation, lors de la destruction du palais des échanges à Modène, y a environ 100 ans.

M. Garnier

M. Garnier a complété son travail et accompli ses obligations de troisième année, d'une manière satisfaisante tant par son objet que par le soin qu'il a mis à s'en acquitter.

M. Lebruteux

2^e Année

Règlement. Quatre études de détails au quart de l'exécution, d'après les plus beaux monuments antiques.

M. Lebruteux, pour son travail de 2^e année, a reproduit en cinq dessins, l'ensemble et les détails des restes du temple de Mars vengeur. Il ne pouvait certainement fixer son choix sur un plus beau monument puisqu'il offre un des plus remarquables exemples de l'ordre Corinthien dans toute sa sévérité. M. Lebruteux n'a rien omis de ce qui peut faire comprendre les beautés des détails qu'il a pris à tâche de reproduire. Le soin avec lequel sont traités les dessins de ce pensionnaire est digne d'éloges. L'un de ces dessins présente, au quart de l'exécution, le chapiteau et la base de l'ordre, un autre fait connaît le caisson du soffite sous le portique, et deux contiennent de nombreux développements ottomans et masnous, de tous les détails nécessaires à l'intelligence des précédents dessins; enfin, par un cinquième et dernier dessin, M. Lebruteux donne l'ensemble des restes de ce magnifique édifice tel qu'il existait aujourd'hui.

Aux éloges que mérite ce pensionnaire pour un travail rendu d'une manière en même temps simple et précise, comme il convient à des études d'architecture, nous ajouterons que le dessin d'ensemble envoyé par M. Lebruteux est, en sus de ses obligations, ce qui prouve de sa part, le zèle qu'il apporte à ses études, et le désir qu'il a de répondre dignement à l'accomplissement de ses devoirs de pensionnaire.

M. Louvet

1^{re} Année

Règlement. Quatre études de détails au quart de l'exécution, d'après les plus beaux monuments antiques.

M. Louvet, conformément au règlement, a envoyé quatre dessins, dont trois représentent, au quart de l'exécution, des détails faits d'après des fragments trouvés sur l'emplacement du temple de la Louvre, et que par cette raison l'on suppose lui avoir appartenus. Ils comprennent la corniche et l'architrave au quart de l'exécution, ainsi que la base d'un ordre richement orné, à moitié de l'exécution. Le quatrième dessin, également à moitié de l'exécution, est celui d'un chapiteau ionique qui se voit à la villa Poniatowski.

Tous ces détails, quoique d'un ordre inférieur à ceux des grands temples de Rome, sont cependant d'un beau caractère. Ils sont convenablement développés et généralement assez bien rendus. Ils nous semblent, toutefois, laisser quelque chose à désirer dans le rapport du modèle des ornements, qui manque de forme.

En terminant

En terminant l'examen des nombreux et très remarquables travaux d'architecture envoyés de Rome cette année, la section, tout en exprimant sa satisfaction à cet égard, croit devoir faire observer à propos de ceux qui ne sont pas produits aux époques fixées par les règlements, que si elle aime à tenir dans M.M. les pensionnaires, le goût, l'esprit judicieux et le talent elle voudrait aussi avoir à les louer sous le rapport de l'exactitude, à moins de circonstances particulières, comme celles qui peuvent s'appliquer à M. Cormand. Ce n'est pas assez de faire bien, et même de faire beaucoup, il faudrait encore que chaque production arrivât au temps déterminé; car le manque d'observation de cette règle, en mettant le trouble dans l'ordre des travaux envoyés, a pour inconvenient plus grave, de faire voir ensemble des travaux analogues qui ne devraient pas se rencontrer, et de mettre dans un état apparent d'inégalité le travail de celui qui considère comme un devoir de se renfermer dans les lois rigoureuses de l'exactitude.

Ensuite, malgré cette observation qu'elle espérait n'avoir plus à renouveler, la section se fait un vrai plaisir d'applaudir à la louable persévérance qui appartient M.M. les pensionnaires architectes dans leurs études, et elle y applaudit d'autant plus volontiers qu'elle remarque dans ces travaux un esprit de discernement qui fait chercher et trouver à leurs auteurs les raisons qui ont fait produire les beaux modèles qu'ils étudient et qui, en leur formant le goût, leur donnent aussi le jugement nécessaire pour être à leur tour capables d'élaborer en France des édifices dignes d'admiratio et satisfaisant en tous points aux exigences de notre climat, de nos lois, de nos mœurs et de nos besoins si divers.

Gravure en taille d'ocre

Votre section de Gravure vient vous rendre compte des travaux des pensionnaires graveurs de l'école de Rome. Le tableau indicatif des ouvrages envoyés cette année accuse deux infractions au règlement de la part de deux pensionnaires: premièrement M. Courmy, élève de 5^e année, qui doit pour la fin de sa pension, la gravure terminée d'après le tableau d'André de Sarte, St Jacques et les deux enfants. Voici l'observation de M. le Directeur annexée au tableau: M. Courmy n'ayant pu terminer sa planche avant son départ, malgré toute l'assiduité qu'il n'a cessé de mettre au travail pendant le temps de son pensionnat, sa retenue a été provisoirement suivie ce pensionnaire espérant néanmoins, en quittant Rome, pouvoir terminer sa planche pour l'époque de l'exposition de l'école à Paris. - En effet, nous nous empêtrons de vous dire que M. Courmy a envoyé à l'exposition l'épreuve de sa gravure, il a donc satisfait, en très grande partie, à ses engagements, comme il l'avait promis lors de son départ de Rome.

Deuxièmement, M. le Directeur constate l'inexactitude de M. Neveu, élève de 5^e année, dans une observation sur tableau, la voici: M. Neveu n'a point fait les deux figures d'après nature et les deux figures d'après l'antique, le Directeur n'aurait pas tenu compte de cette irrégularité, en considération de la longueur du portrait que ce

pensionnaire avait

pensionnaire avait à graver; mais comme il n'a pu terminer sa planche pour l'époque de l'exposition de l'école de Rome sa retenue a été saisie provisoirement. - Votre Commission est dans l'obligation de vous signaler cette infraction au règlement, d'autant plus grave, qu'elle se renouvelle trop souvent.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des ouvrages qui sont saisis à notre examen, nous vous présenterons quelques réflexions générales sur la direction que les élèves donnent assez souvent à leurs études. La science du dessin est indispensable aux élèves graveurs de l'école de Rome qui doivent tendre à la perfection de leur art, certainement cette étude doit passer en première ligne; mais la connaissance et l'exercice habile des procédés de gravure ne leur sont pas moins nécessaires. Si nous jetons les yeux sur les magnifiques gravures des grands artistes nos maîtres, parfaites interprètes des chefs-d'œuvre de la peinture, nous sommes émerveillés de l'excellence de leur pratique; quelqu'un ayant été les procédés que leur goût et leurs facultés leur eussent fait adopter, ils s'y sont montrés supérieurs.

Les élèves ne paraissent pas toujours pénétrés de ces idées, car en général, ils suffisent incomplètement à cette partie du règlement, qui demande deux gravures dans le courant des cinq années. Le fait est la conséquence de la direction qu'ils donnent à leurs études de dessin qui absorbent une trop grande partie de leur temps; ils semblent préoccupés de faire de jolis dessins d'un fini très précis; certainement ils n'ont obtenu pas un plus grand avantage que s'ils simplifiaient leurs moyens d'exécution; quelques-uns aussi ils adoptent dans leurs copies des proportions trop grandes. Depuis quelque temps la mode de l'aquarelle a pris favor, nous ne pouvons approuver l'emploi de ce procédé, qui offre un double inconvénient; d'abord parce qu'il diminue souvent la faiblesses du fond par un certain charme d'exécution, et ensuite parce qu'il offre un surcroît de difficultés à l'exécution de la gravure, surtout pour des jeunes gens peu expérimentés encore: le blanc et le noir sont les seules ressources de la gravure, ces deux couleurs doivent remplacer toute la richesse de la palette; ne semble-t-il pas plus raisonnable d'essayer les valeurs de ton et les nuances d'une peinture sur le dessin, qui est l'étude préalable, plutôt que de se laisser aller à l'aventure sur le cuivre.

L'exécution de la gravure demande beaucoup de temps, nous ne saurions donc assez recommander une grande simplicité dans le choix des procédés, une méthode rigoureuse dans l'emploi qu'il faut faire, et enfin un exercice assidu de la pratique.

Après ces réflexions générales nous venons à l'examen des ouvrages qui nous sont donnés.

La gravure de M. Courmy, d'après André de Sarte, révèle dans son exécution beaucoup d'inexpérience; ce pensionnaire qui vient de terminer sa cinquième année est peu familiarisé en arce avec la conduite et l'agencement des tailles; elles ne dessinent pas suffisamment la forme, elles accusent mal les plans, et n'expriment pas la différence de nature des objets, il en résulte de la monotomie et beaucoup de mollesse. Sur blâmes aussi M. Courmy d'avoir eu recours à la machine pour la préparation de son ocre; dans le courant de leur pensionnat, les élèves devraient étudier tous les procédés de la gravure en taille d'ocre

en taille douce, ils acquièrent alors une habileté suffisante.

Nous avons le regret que M. Fourmy ne nous ait pas soumis le dessin qu'il a exécuté pour faire cette gravure, nous aurions pu apprécier encore mieux ce qui reste à faire pour terminer son ouvrage.

La section pense que la retenue doit être maintenue jusqu'à ce qu'il ait présenté à l'Académie une épreuve de sa planche terminée et le dessin.

L'aquarelle d'après la fresque de Raphaël, représentant Adam et Ève, est un dessin traité avec talent, le caractère du maître est bien conservé, mais les observations que nous avons faites plus haut s'appliquent ici, ce luxe de rehauts d'or et de coloris est inutile pour l'étude, et gênant, si M. Fourmy veut faire une gravure; les mêmes observations subsistent pour le portrait à l'aquarelle de Cosme de Médicis, d'après.... mais nous nous hâtons de dire que M. Fourmy montre dans ces deux dessins qu'il est habile destinataire. Nous espérons que sa planche achevée, méritera les éloges que nous donnons à ses dessins.

M. Reveaux vient d'envoyer à l'exposition de l'école de Rome; un dessin de la partie supérieure du tableau de la Vierge de Foligno, cette étude est faite avec beaucoup de talent, le contour manque cependant d'une certaine précision, nous engageons M. Reveaux à étudier de nouveau le tableau; il pourra facilement remédier au défaut que nous lui signalons.

Ce fragment ne nous paraît pas dans les conditions exigées par le règlement, pour la gravure qu'il doit exécuter pour sa cinquième année, il demande expressément une composition complète de deux figures au moins et non pas un fragment de tableau.

M. Reveaux n'a satisfait à aucune des obligations que le règlement lui prescrit, nous estimons que sa retenue doit être maintenue jusqu'à ce qu'il ait envoyé ses quatre dessins et une épreuve du portrait terminé.

Le fragment dessiné, d'après la dispute du St Sacrement, de M. Bertinot, est une étude consciente, on retrouve le caractère du maître; les deux figures d'après l'antique, de ce pensionnaire, sont très bien dessinées, les figures d'après nature méritent aussi une mention favorable, cependant nous engageons M. Bertinot à étudier la construction des pieds et des mains, et leurs attaches; c'est avec plaisir que nous félicitons ce pensionnaire d'avoir exactement

11

exactement rempli ses engagements de première année.

Si l'état, pendant cinq années, donne avec munificence tous les moyens dédiés aux jeunes gens que vous envoyez à Rome, il est de notre devoir de leur rappeler, sous cette le but auquel ils doivent tendre par de bonnes études, pour revenir à la fin de leur pensionnat, très expérimentés dans l'art qu'ils ont particulièrement embrassé et qui leur a valu une couronne.

Gravure en Médaillles.

M. Chabaud, dont le pensionnat n'a duré que trois ans, devait exécuter pour sa dernière année un bas-relief en cire et une gravure sur acier, de ce même bas-relief. Ses obligations sont remplies et il y ajoute une petite figure en marbre.

Le bas-relief représente l'agriculture heureuse d'avoir la paix et repoussant la guerre. Ce sujet tel qu'il est composé, s'explique mal de lui-même et sans une légende il est peu intelligible. L'agriculture n'a pas le caractère d'un personnage adonné au travail, elle est trop couverte de draperies. La Paix est trop serrée dans ses vêtements, et au lieu de laisser voir ses attributs, elle semble les cacher sous son manteau. La figure de la Guerre a plus l'air de marcher au combat que de s'éloigner, repoussée par l'agriculture, et cependant, malgré tous ces graves défauts, qui tiennent à un manque de réflexion, il faut tenir compte à M. Chabaud de l'aspect satisfaisant que présente l'ensemble de la composition, le caractère de la sculpture est bon, l'agencement des draperies est distingué; aussi nous ne pouvons que regretter que ces qualités, assez rares, ne s'appliquent pas convenablement au sujet que l'auteur a voulu traiter.

La gravure du poing de la médaille reproduit exactement le bas-relief. Elle est généralement exécutée avec soin et finesse; quelques fois ne sont pas terminées. Mais ferons observer que le peu de saillie donné à cette gravure nuit à son effet, et nous croyons qu'en augmentant le relief de certaines parties, M. Chabaud eut obtenu un ensemble plus varié et rentrant davantage dans la condition de la gravure des médailles.

La figure demi-nature en marbre représentant Panace est un ouvrage de Sculpture

de sculpture, qui ne fait pas partie des travaux obligatoires de M. Chabaud, mais puisqu'il est envoyé par M. le Directeur, nous croyons devoir faire connaître à l'Académie qu'elle appréciation nous en avons faite.

La section de gravure ne peut pas approuver M. Chabaud d'avoir choisi pour sujet d'une statue un personnage aussi peu intéressant que Canace, et l'aspect de la figure n'en explique pas l'action.

En reste cet ouvrage manque d'unité, le corps est lourd, la tête maigre, les draperies sont trop abondantes de plus uniformes, l'exécution est molle et peu soignée; cependant la disposition générale est assez sculpturale, et l'auteur de cette statue pourrait l'améliorer beaucoup en la retouchant avec soin.

Musique

M. Édouard Duprato a envoyé une symphonie, pour son travail de quatrième année.

Le premier morceau, d'un excellent style, est bien écrit pour l'orchestre: les parties sont bien disposées, les idées heureuses et élégantes et les développements habilement combinés. L'andante a droit également à nos éloges: le motif principal est plusieurs fois ramené d'une manière heureuse et l'orchestration est de bon goût. Le Scherzo offre quelques difficultés d'exécution et manque peut-être un peu d'unité.

Le quatrième morceau pourrait aussi mériter le même reproche, cependant la section de musique se plaît à reconnaître de grands progrès chez M. Duprato, et l'incontestable supériorité de son envir de cette année sur son envir de l'an passé. Ces progrès sont le résultat d'un travail très consciencieux dont on ne saurait trop féliciter M. Duprato, son œuvre étant une des meilleures que la section ait eu à examiner depuis plusieurs années.

Certifié Conforme

Le Secrétaire perpétuel

Rouel-Rol